

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Le six avril deux mille vingt-trois, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ, Vice-Présidente.

Présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME, Sandrine RUCHE (élus), Catherine PERRET, Catherine VUILLERMOZ, Micheline TOURNIER, Martine TURPIN, Edwige NONNE (nommées).

Excusés : Isabelle ASNI-DUCHENE (Présidente, pouvoir à Mélanie AYISSI-DUBOULOZ), Frédéric RIMET (Elu)

Secrétaire de séance : Edwige NONNE (nommée)

Le quorum étant atteint la séance débute à 20h.

ORDRE DU JOUR

- Validation du procès-verbal du 21 février 2023
- Sortie des Anthychoises
- Logements sociaux
- Aides et secours
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 21 FEVRIER 2023

Le procès-verbal de la séance du Centre Communal d'Action Social du 21 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

SORTIES DES ANTHYCHOISES

Après concertation, la sortie des Anthychoises aura lieu au Parad'Ice à La Biolle en octobre 2023. Le jour sera choisi en fonction des disponibilités de l'établissement.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ expose l'idée d'organiser un repas autour d'un thème destiné aux Anthychoises. (Proposition évoquée lors du repas des Anthychoises en juin 2022). Il est décidé de réfléchir à des thèmes pour la prochaine réunion.

LOGEMENTS SOCIAUX

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe que la commune d'Anthy est réservataire de 3 logements dans la résidence « Les Ebeaux ». Ces logements seront livrés début septembre 2023.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ se renseigne sur les critères d'attribution desdits logements.

AIDE ET SECOURS

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ donne le retour de l'assistante sociale concernant le dossier de Monsieur N. . Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ précise que celui-ci a reçu une aide alimentaire de 590€ depuis janvier 2023. Après discussions, il est décidé d'arrêter l'aide alimentaire.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe avoir reçu Madame P., laquelle a contacté la mairie afin de bénéficier du tarif exceptionnel de la cantine pour son fils, à savoir 1,10 € le repas. A la suite de cet entretien, Mme AYISSI-DUBOULOZ a décidé d'accepter la demande de Madame P.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe de la mise en place, au retour des vacances d'avril, de l'aide aux devoirs. Elle sera assurée par des bénévoles. Cette aide sera destinée aux élèves en grande difficulté.

Mme PERRET informe avoir été contactée par un habitant de la commune, qui souhaite donner un fauteuil électrique. Le CCAS va relayer l'information auprès des différents organismes d'aide aux personnes à mobilité réduite.

Les prochaines réunions sont fixées au mercredi 5 juillet 2023 et au mercredi 13 septembre 2023 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La secrétaire de séance,
Edwige NONNE



La Vice-Présidente,
Mélanie AYISSI-DUBOULOZ

